

STAGES FINAUX ET EXAMENS MF1

La CTR Grand-Est organise cette année 3 stages et examens MF1

- Du samedi 22 avril au samedi 29 avril 2023 à l'UCPA Niolon (Bouches du Rhône)
- Du dimanche 9 juillet au dimanche 16 juillet 2023 au centre de plongée de l'Incantu à Galéria (Haute Corse)
Attention : le nombre de places est limité pour cette session : les personnes obligées de prendre leurs vacances en été, en particulier les enseignants, seront prioritaires, mais les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.
- Du samedi 23 septembre au samedi 30 septembre 2023 à l'UCPA Niolon (Bouches du Rhône)

Le prix est de **780 €** en avril et en septembre et de **920 €** en juillet (l'hébergement est plus bien plus confortable à l'Incantu qu'à Niolon et le prix du séjour comprend l'acheminement vers le centre)

ATTENTION ! DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 2 MOIS AVANT LE DEBUT DU STAGE

Il est possible d'obtenir une attestation de paiement **après le stage**, par mail auprès de la trésorière du Comité Régional Grand Est, Mme Véronique GOEHNER : vero.jp@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES STAGES À L'UCPA NIOLON

L'hébergement :

- Le prix du stage comprend l'hébergement, les repas et les plongées. Il est possible de se garer gratuitement à l'intérieur du centre s'il y a de la place. Le transport du domicile au centre UCPA est à la charge des candidats
- Le centre dispose d'une connexion WIFI gratuite.
- Les draps sont fournis, mais pas les serviettes, ni le savon. Il est conseillé d'emporter une multiprise et de quoi se protéger contre les moustiques. Il peut y avoir du mistral : prévoyez un bonnet et un coupe-vent.
- L'hébergement est collectif : emportez éventuellement des boules Quies si vous partagez votre chambre avec des ronfleurs.

Votre trajet :

- Les stages se dérouleront à l'UCPA Niolon, 18 Chemin de la Batterie 13740 Le Rove
Tél. : 04 91 46 90 16, courriel : niolon@ucpa.asso.fr
- Pour vous y rendre, vous pouvez utiliser soit :
 - Un véhicule individuel : le covoiturage est fortement conseillé d'un point de vue économique, écologique et pour avoir plus de chances de trouver une place sur le parking
 - Le train : il y a une correspondance par TER pour Niolon depuis la gare de Marseille Saint-Charles. Le centre UCPA est situé à environ 400 mètres à pieds de la gare de Niolon.

Déroulement de la semaine :

- Le rendez-vous a lieu à 18h00 le samedi soir devant les salles du pôle technique, au-dessus du quai d'embarquement.
- En cas d'arrivée tardive, prévenez Laurent MARCOUX au 06.74.61.29.96.
- La semaine est divisée en 2 parties :
 - Le stage permet aux candidats de finaliser les épreuves de l'examen en mer en bénéficiant des conseils des encadrants.
 - L'examen pratique se déroule en général du jeudi après-midi au vendredi soir. Les résultats sont donnés le vendredi soir ou le samedi matin.
- Attention : le programme peut être modifié en fonction de la météo. L'examen peut se terminer le samedi midi. Si vous avez prévu un retour par train préférez un billet échangeable. Si la météo est favorable, vous pouvez prévoir un départ vers 10 heures du matin depuis la gare de Niolon.

Le matériel de plongée :

- Il faut vous munir de l'ensemble de votre matériel personnel à l'exception du bloc, fourni gratuitement sur place
- Le centre UCPA peut également fournir gratuitement un complément de plombs, mais le prêt de matériel de secours en cas de panne vous sera facturé.
- Le matériel sera stocké dans un casier individuel entre deux plongées. Il faut se munir d'un cadenas, de préférence à combinaison, ce qui évite de perdre la clef !

Le matériel pédagogique :

- Munissez-vous d'un moyen de consulter le MFT en ligne pendant le temps de préparation aux épreuves de pédagogie (smartphone, tablette, ordinateur portable, etc.), de stylos et de papier. Le Wifi est gratuit sur le centre

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES STAGES A L'INCANTU (GALERIA)

- Le prix du stage comprend :
 - le trajet en avion aller et retour depuis Paris-Orly ou Strasbourg-Entzheim vers Bastia, selon votre choix.
 - l'hébergement, les repas et les plongées.
 - Les transferts en car ou minibus entre les aéroports et l'Incantu.
 - Nb : Le trajet du domicile à l'aéroport ainsi et que les frais de parking sont à la charge des stagiaires. Le covoiturage est donc fortement conseillé.
- Les vols sont assurés par Air Corsica (depuis Paris) ou par Volotéa (depuis Strasbourg) : les horaires et renseignements pratiques seront communiqués 2 mois avant le début du stage
- Vous pouvez aussi décider de rejoindre le centre par vos propres moyens et à vos frais (sans le trajet en avion proposé).
- Le centre dispose d'une piscine et d'une connexion WIFI gratuite.
- Les draps sont fournis ainsi que les serviettes.
- L'hébergement est collectif par chambre de 2 ou 3 personnes au sein d'un même appartement climatisé, doté d'une cuisine et d'une salle de bain commune
- Il peut y avoir du vent : prévoyez un bonnet et un coupe-vent.
- Emportez éventuellement des boules Quies si vous partagez votre chambre avec des ronfleurs.
- Le déroulement de la semaine est identique à celui des stages de Niolon
- **ATTENTION : les inscriptions doivent être effectuées le plus tôt possible en raison de la nécessité de réserver les trajets en avion**
- **En cas d'annulation, des frais seront retenus ! nous vous conseillons fortement de souscrire une assurance annulation ! (Voir paragraphe « inscriptions »)**

Le matériel de plongée :

- Il faut vous munir de l'ensemble de votre matériel personnel à l'exception du bloc et des plombs, fourni gratuitement sur place
- L'Incantu peut fournir du matériel, mais cette location vous sera facturée directement par le centre.

Le matériel pédagogique :

- Munissez-vous d'un moyen de consulter le MFT en ligne pendant le temps de préparation aux épreuves de pédagogie (smartphone, tablette, ordinateur portable, etc.), de stylos et de papier. Le Wifi est gratuit sur le centre

INSCRIPTIONS

- Elles se font exclusivement en ligne sur la page de la CTR Est à partir du site du Comité Régional Est
- Allez sur la page d'accueil de la CTR (<https://technique.ffessmest.fr/w/accueil>), cliquez sur l'onglet « **inscriptions stages** » à droite de l'onglet « CTR ».
- Remplissez le formulaire en ligne puis cliquez sur « ENVOYER ». Les données recueillies servent exclusivement à la gestion des stages et ne sont pas divulguées à des tiers.

- Vous recevrez ensuite un mail de confirmation de la part de Google. Si ce n'est pas le cas, vérifiez le dossier antispam de votre logiciel de messagerie, puis l'adresse mail que vous avez renseignée sur le site. En cas de difficultés, contactez le Président de la CTR par mail à l'adresse suivante : laurent.marcoux@orange.fr
- Pour le règlement, nous vous proposons 2 possibilités de paiement :
 - Par virement bancaire cf le RIB ci-dessous (coût total du stage dont 30% d'arrhes)
 - Par chèques : 2 chèques envoyés en même temps
 - 1^{er} chèque d'un montant de 30% du coût total du stage (= arrhes) encaissé à l'inscription.
 - 2^{ème} chèque d'un montant de 70% du coût total du stage (= solde) encaissé 1 mois avant le stage.
- Les chèques sont à libeller à l'ordre du **Comité Régional Grand Est FFESSM** et à adresser à la trésorière :
 - Véronique GOEHNER trésorière du Comité Régional Grand Est
 - 15 rue de Custines – 67380 Lingolsheim

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	01083	00020819401	19	EUR	CCM MEINAU CANARDIERE	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8010	8300	0208	1940	119
Domiciliation					Titulaire du compte (Account Owner)	
CCM MEINAU CANARDIERE					COMITE REGIONAL GRAND EST FFESSM	
BUREAU DE STRASBOURG MEINAU					CHEZ VERONIQUE PIRAS	
211 AVENUE DE COLMAR					15 RUE DE CUSTINES	
67100 STRASBOURG					67380 LINGOLSHEIM	
☎33390416507						
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

- Intitulez le nom du stage « Stage examen MF1 » avril, juillet ou septembre selon le cas
- Une fois le règlement reçu, vous serez inscrit(e)s sur une liste en ligne figurant dans l'onglet « **formations** ».
- Cette liste des candidats inscrits et en liste d'attente sera publiée et régulièrement actualisée, **mais il n'y aura pas de mail de confirmation ni de convocation.**

Attention :

- Seul l'enregistrement de l'inscription en ligne et la réception du virement permettront de valider définitivement votre candidature.
- **En cas de désistement moins de 2 mois avant le début des stages de Niolon ou 6 mois avant celui de l'Incantu, la CTR retiendra tout ou partie des frais engagés**
- **Nous vous conseillons FORTEMENT de souscrire une assurance annulation, en particulier si vous vous êtes inscrits au stage de juillet à l'Incantu**
- L'assureur fédéral, le cabinet LAFONT en propose une. Elle couvrira les annulations pour raison professionnelle ou de santé. Renseignements au 04 .68.35.22.26

DOCUMENTS A PRESENTER LE PREMIER JOUR DU STAGE-EXAMEN : (CF : MFT)

- Licence de l'année en cours
- Livret pédagogique correctement rempli avec les éventuelles attestations d'allègements.
- Certificat médical (CACI) daté de moins d'un an.
- Carte GP-N4 ou diplôme équivalent (Cf. MFT)
- Carte RIFAP
- Permis côtier ou A
- **Nb : si le carnet pédagogique est incomplet ou s'il manque un des éléments ci-dessus, il ne sera pas possible de valider le stage final ni de se présenter à l'examen !**